

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE EN BELGIQUE.

Enseignement secondaire premier cycle (12-16 ans) - Avant 1969. (rôle linguistique français)

Réponses au questionnaire CCC/EGT (69) 10 du Conseil de l'Europe.

1. COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE LES ECOLES DE VOTRE PAYS CONSACRENT-ELLES D'ORDINAIRE A L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ?

Sauf dans les sections professionnelles, où le cours est limité à une sensibilisation aux problèmes d'actualité, TOUS les élèves bénéficient de l'enseignement de l'histoire à raison pour la plupart de deux périodes hebdomadaires de 50 minutes.

2. QUELLE PLACE EST FAITE DANS LES ECOLES DE VOTRE PAYS :
A. à L'HISTOIRE NATIONALE, B. à L'HISTOIRE EUROPEENNE,
C. à L'HISTOIRE MONDIALE ?

L'histoire universelle constitue l'objectif assigné par les programmes. Le détail de ceux-ci laisse néanmoins apparaître un point de vue gréco-romain, occidental, européen et chrétien. Le monde n'est en effet, perçu qu'à travers les contacts, rarement pacifiques, que l'Occident européen et chrétien a établi avec les peuples appartenant à d'autres régions et à d'autres cultures.

L'histoire nationale est, en principe, intégrée dans le programme d'histoire générale, mais une synthèse d'histoire nationale subsiste au niveau des classes préparant aux examens d'administration. Les pays voisins de la Belgique ou ceux qui, historiquement, ont eu des relations politiques avec l'espace belge font l'objet d'une attention spéciale. Tel est le cas de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, voire de l'Espagne et de l'Europe centrale des Habsbourg. La Russie est étudiée sous l'angle du despotisme éclairé et de la révolution de 1917. L'histoire européenne n'est pas enseignée en tant que telle. Il n'apparaît pas souhaitable qu'elle le soit, du moins dans l'optique d'un supernationalisme artificiel. L'histoire belge se prête par contre bien à souligner les influences réciproques et les convergences en raison des contacts nombreux que nos régions ont entretenu de tout temps avec la plupart des pays d'Europe.

3. QUELLE IMPORTANCE ATTACHE-T-ON A L'HISTOIRE LOCALE ?

L'histoire locale intervient comme motivation du cours et sous forme de l'exploitation du milieu. Elle occupait jusqu'à récemment une place importante à l'école primaire (jusqu'à 12 ans), mais sous une interprétation prêtant au particularisme provincial, voire au chauvinisme.

Il va de soi que le souci de concrétiser, la recherche de l'actualisation et l'exploitation de documents à portée des élèves requièrent le recours de plus en plus développé aux données historiques locales comme moyens d'accéder à la compréhension des phénomènes historiques plus généraux.

4. QUELLE PLACE FAIT-ON DANS VOTRE PAYS :

- A. à L'HISTOIRE POLITIQUE, B. à L'HISTOIRE ECONOMIQUE,
- C. à L'HISTOIRE SOCIALE ET CULTURELLE ?

Jusqu'à récemment les programmes ont taillé la part belle sinon exclusive à l'**histoire politico-dynastique**. Cette conception de l'histoire est volontiers présentée comme spécialement propice à la définition des cadres chronologiques les plus commodes. Tout d'abord purement anecdotique et militaire, elle s'est orientée depuis un certain temps vers l'institutionnel et le juridique.

Sauf dans l'enseignement technique, quoique avec parcimonie, l'histoire économique ne jouit encore que d'une place très réduite dans les documents traditionnels. Quant à la culture, elle se définit le plus souvent comme une initiation factuelle aux œuvres d'art.

Des instructions récentes ont imposé d'interpréter les programmes traditionnels, au niveau des classes d'observation et d'orientation (12-15 ans) et au niveau des sections de sciences humaines (15-16 ans), dans le sens de l'histoire sociale, toutefois, en raison de la contrainte morale des instructions antérieures et des habitudes acquises, les progrès dans cette voie sont faibles, sauf dans les sections de sciences humaines animées d'un esprit nouveau inspiré de « mai 1968 ».

Dans la majorité des cas, les professeurs sont mal préparés par leurs propres études. Ils ne possèdent pas tous la curiosité souhaitable pour se réadapter. Notons que depuis plusieurs années, sous la pesée de l'inspection et de certains organismes ou publications d'enseignants, un courant de plus en plus vif et profond entraîne de grands progrès vers l'histoire sociale et économique.

Des expériences importantes et persistantes, encore que contestées, ont apporté des résultats salutaires. L'histoire ainsi renouvelée peut envisager avec bonheur l'avenir dans le cadre des structures réformées de l'enseignement primaire et secondaire. Dès lors, les projets de programmes

actuellement à l'examen accorderont à l'économique et au social la place prépondérante qui leur revient, sans négliger pour autant le politique et le militaire.

5. SUR QUELLE PERIODE OU QUELS SIECLES DE L'HISTOIRE PORTE EN GÉNÉRAL DANS VOTRE PAYS L'ENSEIGNEMENT DESTINÉ AUX ELEVES DE 11 A 16 ANS RESPECTIVEMENT ?

Actuellement, la majorité des programmes, donc des professeurs, restent accrochés à l'histoire synchronique. Cette option relève de la conviction parfaitement légitime mais propre aux adultes qu'aucun fait ne peut être détaché de son contexte. Elle s'appuie également sur le sentiment, autrement contestable celui-là que, plus on remonte dans le temps, plus les phénomènes sont simples. On estime dès lors efficace de réserver l'étude des périodes les plus anciennes aux élèves les plus jeunes. Tel est particulièrement le cas des établissements qui adoptent le cycle unique et qui répartissent les périodes historiques enseignées comme suit :

12-13 ans : Orient et Grèce.

13-14 ans : Rome

14-15 ans : Moyen Age.

15-16 ans : temps modernes.

A cet âge, les adolescents sont lâchés dans l'existence sans aucune initiation historique aux fondements récents de notre existence.

D'autres établissements préfèrent le double cycle, soit équivalent, soit inégal. Dans le premier cas l'enseignement porte sur les divisions suivantes :

12-13 ans : Antiquité - Moyen Age.

13-14 ans : Moyen Age - Temps modernes.

14-15 ans : Epoque contemporaine.

15-16 ans : Antiquité - Moyen Age.

Dans le second cas, il se divise comme suit :

12-13 ans : Histoire universelle dans le cadre de l'histoire de Belgique : de Rome à 1621.

13-14 ans : Idem : de 1621 à nos jours.

14-15 ans : Histoire générale : de la Préhistoire à 843, plus une initiation synthétique à l'histoire de Belgique.

15-16 ans : Idem : de 843 à 1600.

Notons que depuis cette année, dans tous les établissements d'enseignement primaire, le programme d'histoire a été modifié comme suit :

- 10.11 ans : Découverte diachronique de l'enfant et de ses relations avec le Monde.
- 11-12 ans : Définition synchrone des moments principaux de la civilisation occidentale.

Depuis plusieurs années déjà, des expériences d'enseignement diachronique ont été menées dans la région néerlandaise de Belgique. Des expériences similaires ont été entreprises et poursuivies dans bon nombre d'établissements secondaires de la région française. Elles portent sur un enseignement historique diachronique par thèmes obligatoires combiné avec un enseignement synchrone, de manière à tisser une trame solide couvrant tout le passé humain considéré comme base de la vie actuelle des diverses cultures.

Au stade présent, le découpage de ces expériences se présente comme suit :

- 12-13 ans : Initiation diachronique à l'homme vivant en société et à ses problèmes, économiques, sociaux, politiques.
- 13-14 ans : Idem.
- 14-15 ans : Définition des grands stades culturels :
 - 1) les sociétés de ramasseurs, pêcheurs, chasseurs.
 - 2) les sociétés agricoles.
 - 3) les sociétés féodales.
 - 4) les sociétés urbaines.
- 15-16 ans :
 - 5) les sociétés capitalistes.
 - 6) l'ère des révolutions.

Ainsi le passé sera l'objet d'une double et successive approche, d'abord par domaines successifs et complémentaires fondés sur les notions de temps long et de temps court. Ensuite d'une manière globale et synthétique par périodes axées sur la perspective espace-temps. Ceci, en vue de révéler la complexité des phénomènes et sensibiliser au dynamisme interne de tout fait historique.

6. DANS QUELLE MESURE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE EST-IL RATTACHE A CELUI D'AUTRES MATIERES ?

Au stade actuel, il n'y a pas de coordination. Chaque spécialiste consacre une partie plus ou moins importante de son enseignement aux aspects historiques de sa branche.

Des projets fort avancés visent à assurer des relations pluridisciplinaires et à coordonner les programmes propres à l'histoire, à la géographie, aux sciences économiques, au civisme...

Toute la réforme de l'enseignement secondaire dont les premiers linéaments seront mis en place en septembre 1969 est basée sur cette interprétation et ce découpage.

7. QUELLES METHODES D'ETUDES SONT HABITUELLEMENT ADOPTEES ?

Les méthodes les plus variées sont pratiquées avec des succès relatifs.

- a) les manuels bien que améliorés depuis vingt ans ne correspondent plus aux besoins actuels de la méthodologie. Ils sont diversement utilisés.
- b) le cours magistral subsiste, mais tempéré à l'aide d'éléments souvent présentés comme des concessions aux méthodes actives, mais qui ne font qu'illustrer un peu mieux un cours discursif.
- c) quelques initiatives encouragées par l'inspection ont débouché sur des expériences massives et encourageantes : elles portent sur le travail en équipe, sur l'exploitation de documents de nature diverse dûment mis au niveau des élèves, sur la manipulation d'ouvrages de référence, etc.
- d) les activités extra-muros ont été pratiquées de longue date, mais avec des succès relatifs. Trop souvent l'aspect touristique l'emporte encore sur l'aspect didactique et formatif.
- e) il existe des bibliothèques de classe. Elles sont peu accessibles, peu exploitées, généralement pauvrement équipées. Il n'existe de poste de bibliothécaire que dans les établissements d'enseignement technique d'un certain standing. Il manque absolument au cadre de l'enseignement général.
- f) les moyens audio-visuels sont largement répandus, même le cinéma et la télévision. Ils ne sont pas toujours exploités comme ils devraient l'être faute de structures appropriées, ou faute d'initiation suffisante des professeurs trop attachés à des cadres désuets.
- g) les méthodes actives sont recommandées depuis longtemps. Elles ne sont souvent pratiquées que de manière caricaturale ou pas du tout. Quelques classes expérimentales et certains professeurs dénués de complexes se lancent dans des essais dont les résultats sont en général convaincants mais dont la mise en application générale se heurte à l'inertie des structures et des mentalités peu ouvertes ou mal adaptées aux nouveautés, même efficaces.

8. DES MESURES SONT-ELLES PRISES POUR STIMULER L'IMAGINATION DES ELEVES ?

Pas particulièrement. Les suggestions faites aux professeurs sont suivies d'effet là où le titulaire a suffisamment de personnalité pour se dégager des ornières du programme.

Certains y réussissent brillamment. Parmi ceux-ci plusieurs ne s'élèvent cependant pas à la conviction qu'il faut aider le mouvement en modifiant les programmes qu'ils trouvent acceptables puisqu'ils ont réussi,

eux, à trouver une formule honorable d'interprétation. Ils constituent dès lors un frein d'autant plus puissant qu'ils sont professionnellement irréprochables. Ils n'ont que le tort d'être égoïstes et de raisonner avec des œillères.

Depuis plusieurs années, des publications destinées aux élèves s'appliquent à leur donner de l'histoire une vision élargie.

9. QUELLE INFLUENCE LES EXAMENS ONT-ILS SUR LES METHODES DE TRAVAIL ?

Les examens d'administration, les jurys d'Etat, restent attachés à des types d'examens traditionnels de caractère factuel et mémoriel.

La mutation de l'esprit du cours et des méthodes d'enseignement ont entraîné la recherche de nouveaux types d'évaluation dont la nécessité n'est pas toujours comprise par la hiérarchie. Ceci donne par ailleurs des arguments aux éléments hostiles au changement.

Les modifications apportées portent surtout sur la vérification de l'acquisition de savoir-faire. Notamment par l'établissement de barèmes minima. Elles privilégient la formation par rapport à l'information.

10. QUELLES MESURES SONT PRISES POUR ASSURER LA FORMATION DES PROFESSEURS ?

Ces groupes d'âge relèvent par niveaux successifs de trois catégories d'enseignants dont la formation professionnelle, conditionnée par des habitudes vétustes, des institutions périmées, des limites budgétaires désuètes, voire par des préjugés, n'est pas satisfaisante :

- a — le niveau de **l'instituteur primaire**, formé actuellement en un an après les humanités, prochainement en deux ans.
- b — le niveau **des agrégés de l'enseignement moyen inférieur** formé actuellement en deux années après les humanités parfois précédées d'une année préparatoire, prochainement peut-être en trois années.
- c — le niveau **des agrégés de l'enseignement moyen supérieur**, titulaires d'une licence de quatre années d'études universitaires et d'un diplôme d'agrégation d'une année.
Sauf dans les deux premiers cas, où la situation est un peu plus satisfaisante, la préparation professionnelle active est presque nulle.

Le cadre d'inspecteurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire et supérieur, en coordination avec l'administration des études, assume dès lors la lourde charge de la formation des jeunes professeurs sur le tas, et du recyclage inévitable des professeurs plus âgés.

Il ne reçoit pas toujours de l'enseignement supérieur universitaire l'aide qu'il est fondé à espérer. Il y a de brillantes exceptions à cette situation.

11. QUELS RESULTATS LES PROFESSEURS D'HISTOIRE DE VOTRE PAYS CHERCHENT-ILS SURTOUT A ATTEINDRE ?

- a — développer les notions de temps, d'espace, l'esprit de précision, le sens du relatif, le discernement critique.
- b — initier aux diverses méthodes de travail, apprendre à poser les problèmes et à résoudre ceux-ci.
- c — distinguer l'essentiel de l'accessoire, appliquer cette distinction aux questions propres à notre temps.
- d — appréhender l'homme sous toutes ses formes culturelles dans son évolution historique.
- e — former un adulte libéré des contraintes mentales dues à ses origines, le rendre apte à assumer ses responsabilités sociales en pleine conscience de tous les devoirs.

12. VEUILLEZ INDIQUER BRIEVEMENT QUELLES INNOVATIONS OU EXPERIENCES RECENTES VOUS PARAISSENT LES PLUS HEUREUSES DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ...?

Inconvénients :

- a — formalisme d'un enseignement trop influencé encore par le verbalisme.
- b — formation peu adéquate des professeurs des divers niveaux dont le savoir et les moyens d'enseignement devraient être remis à jour.

Innovations :

- a — modifications du contenu de l'enseignement accordant la prépondérance à l'homme dans ses diverses relations : cultures matérielles, sciences, techniques, histoire sociale, histoire économique, histoire quantitative, etc.
- b — modifications des méthodes d'enseignement axées sur : le travail en équipe, l'acquisition d'une problématique, l'individualisation de l'enseignement (approche d'enseignement programmé), l'initiation à la recherche personnelle, l'exploitation des documents, la multiplication des moyens audio-visuels et de leur usage critique.
- c — modification des structures de l'enseignement : division du secondaire en trois degrés calqués sur les âges psycho-pédagogiques. Coordination pluridisciplinaire, travail d'équipe interdisciplinaire.
- d — l'importance accrue accordée aux faits d'histoire contemporaine.

Liège, le 15 juin 1969.

R. VAN SANTBERGEN.

Inspecteur de l'Enseignement secondaire
et de l'enseignement supérieur non universitaire.